

Administration générale

Acceptation des comptes et des engagements du 1^{er} au 30 juin 2026 :

- Liste des comptes : 37 711,50 \$;
- Engagements : 70 440,14 \$.

Aménagement du territoire

Avis du conseil sur les résolutions n^{os} 2026-07-04, 2026-07-05, 2026-07-06, 2026-07-07 et n^o 2026-07-08 (dérogations mineures en zone de contraintes) – Municipalité de Sainte-Hedwidge :

- Résolution n^o 2026-07-04 ayant pour effet d'accorder une demande de dérogation mineure visant à réduire la marge de recul latéral gauche à 0,3 mètre plutôt que 1,0 mètre afin de régulariser l'implantation des bâtiments accessoires existants, le tout localisé au 484, chemin du Lac-Rond;
- Résolution n^o 2026-07-05 ayant pour effet d'accorder une demande de dérogation mineure visant à réduire la marge de recul avant à 3,5 mètres plutôt que 15,0 mètres en prévision de la construction d'un bâtiment accessoire localisé au 36, chemin du Lac-aux-Iroquois;
- Résolution n^o 2026-07-06 ayant pour effet d'accorder une demande de dérogation mineure visant la réduction des marges de recul avant à 6,3 mètres, 3,0 mètres et 8,7 mètres plutôt que 15,0 mètres, en prévision de régulariser l'implantation dérogatoire de quatre bâtiments accessoires existants, le tout localisé au 580, chemin du Lac-Rond;
- Résolution n^o 2026-07-07 ayant pour effet d'accorder une demande de dérogation mineure visant à augmenter la largeur de l'accès résidentiel à la voie de circulation à 14,0 mètres, plutôt que 9,0 mètres, le tout localisé au 70, rue Alphonse;
- Résolution n^o 2026-07-08 ayant pour effet d'accorder une demande de dérogation mineure visant à réduire la marge de recul arrière à 7,9 mètres plutôt que 15,0 mètres afin de régulariser l'implantation du bâtiment principal sur l'emplacement constitué du lot 6 521 432.

Approbation de règlements et de résolutions :

- Roberval : 2026-10 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage (règlement n^o 2018-09) de manière à revoir le découpage des zones dans le secteur de la rue Nicole-Guy et de l'avenue Victoire-Laplante;
- Saint-André-du-Lac-Saint-Jean :
 - ✓ 2026-05 ayant pour objet de modifier son règlement d'urbanisme (n^o 2018-02) de manière à modifier l'affectation de l'ancienne église;
 - ✓ 2026-06 ayant pour objet de modifier son règlement de zonage (n^o 2018-03) de manière à abroger la zone 4P, créer la zone 9R et apporter diverses bonifications;
 - ✓ 2026-07 ayant pour objet de modifier son règlement d'urbanisme (n^o 2018-02) afin de modifier les limites du périmètre d'urbanisation du secteur de l'école;
 - ✓ 2026-08 ayant pour objet de modifier son règlement de zonage (n^o 2018-03) de manière à assurer pour le secteur de l'école la concordance au plan d'urbanisme;
- Saint-François-de-Sales : 2025-10 ayant pour objet de modifier son règlement de zonage (n^o 2018-04) de manière à agrandir les limites de la zone de villégiature 4V à même la zone récréative 3REC;

- Saint-Prime :
 - ✓ 2026-01 modifiant le plan d'urbanisme n° 2017-02 afin de constituer un encadrement pour le quartier Vertuose;
 - ✓ 2026-02 modifiant le règlement de zonage n° 2017-03 afin d'ajouter le cadre réglementaire du quartier Vertuose;
 - ✓ 2026-03 modifiant le règlement de zonage n° 2017-03 concernant les établissements d'hébergement touristique dans les zones 16R, 17R, 18R et 19R;
 - ✓ 2026-04 modifiant le règlement de lotissement n° 2017-04 de manière à réduire la largeur minimale de l'emprise des rues locales;
 - ✓ 2026-06 modifiant le règlement de construction n° 2017-05 afin de bonifier la réglementation concernant les sous-sols et les margelles;
 - ✓ 2026-07 modifiant le règlement de zonage n° 2017-03 afin de redéfinir les normes concernant les projets intégrés, bonifier la réglementation concernant les établissements touristiques et certaines autres dispositions, notamment les limites de la zone 8V, les dômes en zone 5CO et les thermopompes.

Demande de modification du schéma d'aménagement et de développement révisé – Ville de Saint-Félicien :

- Refus de la demande de modification du SADR déposée par la Ville de Saint-Félicien afin de permettre un projet de développement de quatre emplacements voués à la construction de villégiature dans le secteur du chemin du Lac à Saint-Méthode.

Demande de démolition d'un immeuble patrimonial – Ville de Saint-Félicien :

- La MRC du Domaine-du-Roy n'entend pas utiliser son pouvoir de désaveu, tel que lui confère l'article 148.0.20.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme concernant la résolution n° 25-0526-13 ayant pour effet d'autoriser la démolition de l'immeuble commercial sis au 1103, boulevard du Sacré-Cœur, et ce, conformément aux dispositions du règlement 23-083 relatif à la démolition d'immeubles.

Véloroute des Bleuets :

- Projet 99 – Saint-Gédéon – Secteur du Petit Marais : autorisation de paiement selon le décompte progressif n° 2 à Asphalte Henri Laberge inc. d'une somme de 18 761,54 \$ et libération de la retenue de 5 019,68 \$ pour un versement total de 23 781,22 \$;
- Tronçon 16A Péribonka : autorisation de verser une somme de 6 741,79 \$, taxes incluses, à Mageco LMG, et ce, pour le mandat supplémentaire de confection des plans de la section des approches du pont sur la rivière Moreau, situé sur une portion de la piste cyclable construite à l'automne 2025;
- Passerelle de la véloroute à Saint-Henri-de-Taillon : autorisation d'acquérir des pièces modulaires pour la fabrication de deux rampes d'accès auprès de Halt, et ce, pour une somme de 19 258,31 \$, taxes incluses.

Mandats :

- Travaux de dégagement de plantation d'une superficie d'environ 72 hectares dans le bloc des terres publiques intramunicipales Saint-Méthode, accordés à la Coopérative de solidarité forestière de la Rivière-aux-Saumons, et ce, pour un prix total de 11 200 \$, plus les taxes;
- Travaux de reboisement sur les terres publiques intramunicipales dans le bloc Saint-André–Lac-Bouchette accordés à la Coopérative de solidarité forestière de la Rivière-aux-Saumons, et ce, pour un prix total de 9 650 \$, plus les taxes.

La prochaine séance ordinaire
du conseil de la MRC du
Domaine-du-Roy aura lieu le
mardi 8 septembre 2026, à 19 h.



Nominations – Table de concertation de l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean :

- Désignation de M^{me} Oréli Simard, aménagiste, pour représenter la MRC du Domaine-du-Roy à l'organisme et de M. Simon Tremblay, conseiller en développement durable, à titre de substitut.

Développement territorial et socioéconomique

Accord de regroupement – Table de concertation Domaine-du-Roy :

- Autorisation de renouveler l'entente de partenariat à intervenir entre la MRC du Domaine-du-Roy, Services Québec et la Société d'aide au développement des collectivités Lac-Saint-Jean Ouest, et ce, afin que la Table de concertation du Domaine-du-Roy poursuive ses activités.

Demande d'aide au fonctionnement – Société d'histoire Domaine-du-Roy :

- Accord d'une aide financière de 10 000 \$ pour pallier le manque à gagner pour soutenir le paiement du loyer.

Fonds régions et ruralité :

- Parc régional de la Couronne : confirmation de la provenance des fonds pour les années 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029 pour l'aide financière au projet;
- Municipalité de Saint-Prime : Implantation du réseau internet au parc industriel de Saint-Prime (16 998 \$);
- Mosaïque sociale : Mosaïque vivante, récit d'une mobilisation (89 932 \$);
- Corporation des loisirs de Saint-François-de-Sales : Mémoire de terre – construction d'un four à pain au camping municipal (5 386 \$);
- Projet pilote de mutualisation des ressources : solution innovante et structurante pour permettre d'accroître la collaboration, l'efficacité et la vitalité socioéconomique des organisations du territoire (80 000 \$);
- Projet de mutualisation d'une ressource : aide financière de 6 000 \$ accordée à la Coopérative de Solidarité du Golf des Cèdres de Chambord et au Village sur glace de Roberval;
- Rapport annuel de reddition de comptes : adoption du rapport annuel du FRR pour la période du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026 permettant la réalisation de plus de 63 initiatives socioéconomiques pour des investissements totaux de 4 194 185 \$, dont 1 173 442 \$ provenant du FRR.

Fonds régions et ruralité – Volet 2 (MADA) :

- Services et qualité de vie La Doré : Maintien et développement du service d'accompagnement en activité physique pour les aînés de La Doré (2 500 \$);
- Municipalité de Saint-André : Fête des Voisins, édition spéciale 125 ans (2 180 \$).

Fonds de développement du Domaine-du-Roy :

- Municipalité de Saint-André : Fête des Voisins, édition spéciale 125 ans (39 430 \$).

Mesure recherche et innovation – initiative pour les MRC dévitalisées :

- Autorisation d'octroyer un mandat de services professionnels à M. Alexandre Nadeau de Studio MVEA à titre de mandataire du projet *Tremplin vers l'avenir*, et ce, d'une somme de 110 500 \$, avant taxes, correspondant à une banque de 1 300 heures.

Recommandations du Comité culturel – Entente de développement culturel :

- Autorisation de mettre en place le processus d'octroi des sommes de l'Entente de développement culturel et du Fonds régions et ruralité – volet 2, et autorisation d'octroyer 1 000 \$ à chacune des neuf municipalités de la MRC du Domaine-du-Roy pour soutenir des activités dans le cadre des Journées de la culture 2026.

Stratégie d'attraction et de rétention du Grand Saguenay–Lac-Saint-Jean :

- Confirmation de participation à la Stratégie régionale d'attraction et de rétention du Grand Saguenay–Lac-Saint-Jean, et ce, à raison de 12 500 \$ par année pendant trois ans.

Entente sectorielle de développement pour la lutte contre les espèces aquatiques envahissantes :

- Autorisation d'adhérer à l'entente sectorielle de développement pour la lutte contre les espèces aquatiques envahissantes, et ce, en y investissant une somme de 60 000 \$ à raison de 20 000 \$ par année.

Autorisation de signature :

- Autorisation au directeur général de signer l'entente intermunicipale du projet « Circuit gourmand » financé par le Fonds fertile.

Demande d'autorisation PAC-MIFI :

- Table de concertation des aînés : Octroi d'une aide financière pour l'organisation de la conférence de sensibilisation par Kim Thuy (Formax) (8 400 \$).

Projet pilote « Gestion des services en personne » – SAAQ :

- Adoption d'une résolution demandant à la SAAQ d'offrir des plages horaires sans rendez-vous pour faciliter l'accès aux services pour les personnes ayant des besoins spécifiques.

Visite de la Cour d'appel du Québec :

- Corporation du Parc régional de Val-Jalbert : contribution financière en prévision de la visite de la Cour d'appel du Québec (1 000 \$).

Commandite :

- Club de golf Saint-Prime-sur-le-lac : acquisition de toiles protectrices destinées à préserver les verts durant la période hivernale (1 000 \$).

Participation financière :

- AGMRCQ et de l'ADDELQ : Colloque d'automne 2026 à Alma (1 500 \$).

Fonctionnement interne et logistique

Confirmation d'embauche :

- M^{me} Cindy Baillargeon, à titre d'adjointe à la coordination – Véloroute.

Réaménagement des bureaux :

- Travaux additionnels obligatoires pour une somme de 71 452,55 \$, plus les taxes :
 - ✓ Réfection de la façade extérieure du bâtiment du côté du boulevard Saint-Joseph (28 519,86 \$);
 - ✓ Démantèlement d'un condenseur désuet au toit. Il ne sera pas remplacé puisque l'unité dans le vestibule sera démantelée (3 609,28 \$);
 - ✓ Réaménagement de la réception au rez-de-chaussée (39 323,41 \$).
- Décompte progressif n° 4 :
 - ✓ Autorisation de paiement à CTF Construction d'une somme de 399 517,12 \$, taxes incluses, et ce, selon la recommandation de la firme Gosselin Fortin Architectes.



Bail – Ville de Saint-Félicien :

- Autorisation pour la signature du bail de location d'espaces du centre de services de la MRC du Domaine-du-Roy, situé au cinquième étage de la mairie de Saint-Félicien.

Territoire non organisé

Approbation et adoption de règlements :

- Premier projet de règlement n° 332-2026 modifiant le règlement n° 252-2018 relatif au zonage dans le territoire non organisé Lac-Ashuapmushuan;
- Projet de règlement n° 333-2026 modifiant le règlement n° 255-2018 relatif à l'émission des permis et certificats dans le territoire non organisé Lac-Ashuapmushuan;
- Avis de motion - Règlement n° 333-2026 modifiant le règlement n° 255-2018 relatif à l'émission des permis et certificats dans le territoire non organisé Lac-Ashuapmushuan.

Demande de dérogation mineure n° 2026-003 (matricule 5675-52-0522/Lac des Casques) :

- La demande vise à réduire la marge de recul latérale gauche de 10 à 7 mètres.

Adoption de projets – Politique de retour sur les taxes et les locations de terrains de villégiature :

- Acceptation des projets pour une somme totalisant 386 896 \$, incluant les projets reportés de l'année 2025 (totalisant 49 862 \$).

Mandat – Confection de plans et devis pour la reconstruction du pont R0406-04 (rivière Cabeloga) :

- Octroi à Larocque-Cournoyer, ingénieurs, d'un mandat de préparation de plans et devis pour la reconstruction du pont R0406-04 (rivière Cabeloga) et du pont H025-046 (rivière Cazeneuve), et ce, d'un montant de 22 000 \$, plus les taxes.

Pour plus d'information :